

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 4676 du 1^{er} avril 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la garde républicaine – branche « infanterie »**

NOR : INTJ2109298S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 14791 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032319S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mai 2021 :

Fonteneau Xavier NIGEND : 159 783

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mai 2021 :

Bourdeau Fabrice NIGEND : 193 834

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont les noms suivent sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mai 2021 :

Pussiau Tristan NIGEND : 229 158

André Marc NIGEND : 241 616

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 2021 :

Dan Dacian NIGEND : 373 331

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1^{er} avril 2021.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
E. Bio Farina*